



devenir mandat de gestion location saisonnière après décès

Par **lyloolr**, le **23/02/2010** à **12:28**

Bonjour à tous,

Notre mère avait en gestion dans une agence une location saisonnière.

A son décès, l'agence nous a contacté pour renouveler l'avenant (tarifs et disponibilités).

Le problème c'est que nous sommes deux soeurs et un frère. Et comme souvent dans ces cas, notre frère ne souhaite pas renouveler la location et mettre fin au mandat de gestion. Alors que ma soeur et moi souhaitons continuer la gestion.

Que pouvons nous faire dans ce cas là?

Est-il possible d'obliger notre frère a continuer étant donné que ma soeur et moi constituons deux voix et que mon frère est seul?